



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 12 septembre 2024

POINT DE SITUATION : CONFIRMATION DES CAS DE BOTULISME EN INDRE-ET-LOIRE

Le Centre national de référence (CNR) des Bactéries anaérobies et du botulisme de l'Institut Pasteur a confirmé auprès des autorités sanitaires et alimentaires ce jeudi 12 septembre, la présence de *Clostridium botulinum* dans le pesto à l'ail des ours de la marque « O Ptits Oignons » consommé par cinq personnes en Indre-et-Loire. Les analyses menées chez les patients, actuellement hospitalisés en réanimation et unité de surveillance continue (USC) en région Centre-Val-de-Loire, ont par ailleurs confirmé biologiquement la présence de botulisme dans le serum de quatre de ces cinq patients. Les analyses concernant le cinquième cas sont en cours.

Pour faire suite à [une première communication des autorités](#) mardi 10 septembre 2024, la direction départementale de la protection des populations poursuit ses investigations afin d'identifier les acheteurs des pots de pesto incriminés, et les autorités sanitaires rappellent quant à elle la conduite à tenir en cas de détention de ces produits.

Les personnes ayant consommé le produit et présentant des symptômes évocateurs du botulisme doivent immédiatement contacter leur médecin ou le 15. Il est recommandé à ces personnes de conserver le produit dans un endroit sécurisé à des fins d'analyses. En cas de non-consommation, le produit doit être jeté immédiatement, sans être ouvert.

Pour rappel, le botulisme est une affection neurologique grave provoquée par une toxine très puissante qui se développe notamment dans les aliments mal conservés. La maladie se déclare généralement de 12 à 72h après la consommation d'un aliment contaminé et provoque des symptômes avec une sévérité variable : signes digestifs précoces pouvant être fugaces (douleurs abdominales, nausées, vomissements et diarrhée), atteinte oculaire (défaut d'accommodation, vision floue), symptômes neurologiques responsables d'un risque de fausses routes, sécheresse de la bouche accompagnée d'un défaut de déglutition voire d'élocution, paralysie plus ou moins forte des muscles.

En savoir plus sur le botulisme et ses traitements :

- [Consulter la page du site de l'Institut Pasteur](#)
- [Consulter la page du site Santé publique France](#)

Contacts presse :

- **Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire :**
ministere.presse@agriculture.gouv.fr
01 49 55 60 11
- **Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités :**
alerte-presse@sante.gouv.fr
01 87 05 93 80